A lire attentivement et à garder

INFORMATIONS DE RENTREE 2026-2027
COLLEGE – LYCEE

Organisation de rentrée :

Rentrée des 6èmes : le mardi 1er septembre 2026 à 8 h05. Appel des classes à 8 h30 dans la cour ensuite les parents seront conviés à quitter l'établissement.

Pour toutes les autres classes : 5ème, 4ème, 3ème et 2nde, 1ère, Terminale, les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans l'établissement.

*** Classes de 6èmes**	**→ Mardi 1er septembre 2026 à 8 h05**	**jusqu'à 16h40**
*** Classes de 2ndes**	**→ Mardi 1er septembre 2026 à 14 h00**	
Classes de 5èmes	**→ Mercredi 2 septembre 2026 à 8 h05**	**jusqu'à 12h00**
Classes de 4èmes	**→ Mercredi 2 septembre 2026 à 8 h30**	
Classes de 3èmes	**→ Mercredi 2 septembre 2026 à 9 h00**	
Classes de 1ères	**→ Mercredi 2 septembre 2026 à 9h30**	
Classes de Terminales	**→ Mercredi 2 septembre 2026 à 10h00**	

Tous les élèves arrivent le jour de la rentrée avec un agenda, un cahier de brouillon, une trousse.
Les manuels scolaires seront distribués ce jour-là.

Les élèves des classes de 6ème et de 2nde, n'auront pas cours le mercredi 2 septembre 2026 reprise le jeudi 3 septembre 2026.

Horaires des cours collège :

LUNDI – MARDI – JEUDI – VENDREDI : 8 H 05 - 11 H 05 OU 12 H 00 - 12 h 45 OU 13 H 40 - 16 H 40
MERCREDI : 8 H 05 - 12 H 00

Horaires des cours lycée :

LUNDI – MARDI – JEUDI – VENDREDI : 8 H 05 - 11 H 05 OU 12 H 00 - 12 h 45 OU 13 H 40 - 16 H 40 OU 17H35 (SUIVANT LES EDS)
MERCREDI : 8 H 05 - 12 H 00

Les emplois du temps sont provisoires jusqu'au 15 septembre 2026.

L'établissement scolaire doit être sécurisé donc aucun parent ne sera autorisé à rentrer sans rendez-vous.

Etude
À compter du mardi 1er septembre 2026 **au soir**.
Un document d'inscription pour l'étude sera distribué.

Assurance scolaire :
Grâce au contrat collectif souscrit par l'établissement, votre enfant bénéficie d'une protection complète 24h/24h, 7j/7, où qu'il se trouve. Flyer d'information joint, à lire attentivement (lien pour téléchargement de l'attestation d'assurance scolaire).

Facturations et règlements :
La facture annuelle détaillée sera émise vers le 22 septembre 2026 et envoyée via **Ecole Directe (attention pour toutes modifications liées à la facturation, tout mois commencé est dû)** :

- Contribution familiale et la demi-pension : forfait annuel, r**emboursement des repas : exclusivement en cas d'hospitalisation et sur présentation du justificatif (absence minimum d'une semaine) aucune autre raison ne donnera lieu à remboursement)**
- APEL, cahiers d'activités, SEPAD*, PSC*…

- **SEPAD** : Semaine Exceptionnelle Pour Apprendre Différemment
  Chaque année depuis 10 ans, cette semaine est l'occasion pour les élèves et pour toute la communauté éducative de partir à l'aventure dans le cadre scolaire. Certains partent en voyage, d'autres explorent leur relation au monde dans des activités proposée intra-muros. Sur place ou ailleurs, chacun expérimente de nouveaux horizons et dans cette dynamique pédagogique chaque SEPAD est un nouvel évènement. Une contribution (environ 35 €) sera facturée à l'ensemble des familles, celle-ci sera déduite pour les élèves qui partiront en voyage. En cas d'absence sur cette semaine, aucun remboursement ne sera effectué. Période SEPAD cette année : **du 05 au 09 octobre 2026.**
  Sur cette semaine, **les élèves de la 4ème à la Terminale auront la possibilité de réaliser un stage** en entreprise. Les conventions seront en ligne dans votre espace « documents » sur Ecole Directe.

- **PSC pour les 4ièmes** : dans le cadre du projet d'établissement et du parcours citoyen (l'un des 4 parcours éducatifs du socle commun), une formation au Premier Secours Citoyen (PSC) est dispensée aux élèves de 4ièmes une participation de 20€ sera demandée.

Le règlement de la facture annuelle détaillée peut être fait : par prélèvement automatique, celui-ci débute le 15 octobre et se termine le 15 juillet inclus ou par Carte Bleue via ***Ecole Directe*** *en respectant l'échéancier. Un dernier prélèvement (15 août) pourrait intervenir si votre compte famille est non soldé.*
Nous demandons aux familles de bien vouloir respecter l'échéancier, tout retard pourra bloquer la réinscription de votre ou vos enfants et la dette sera transmise au service contentieux avec les frais occasionnés. Pour tout rejet d'impayé (pour provision insuffisante, sur ordre du payeur, ou autre) les frais engendrés feront l'objet d'une facturation de 15 €.

L'étude, restauration externe, sorties diverses, renouvellement carte identité élève, etc…se fera par un paiement par Porte-monnaie via ***Ecole Directe.***

Aides aux familles : Les informations concernant les aides accordées par l'Education Nationale (bourse des collèges, fonds sociaux collégiens, bourse des lycées) **seront signalées en temps voulu sur *Ecole Directe***.

Ci-joint la demande d'aide à la restauration du Conseil Départemental à effectuer en ligne sur le site du Conseil Départemental de la Haute Garonne (ne concerne que les collégiens).

Dès réception des subventions, les fonds accordés seront crédités par l'établissement sur votre compte famille (facturation).

Correspondance

La carte intitulée « Carte d'identité Elève » servira à gérer le passage au self, les autorisations de sorties,
Elle est offerte à tous les élèves par l'établissement, en cas de perte le renouvellement sera facturé 10 €, en cas de modification de régime, sorties autorisées, 7 €.

Afin de permettre un accès optimum aux informations, concernant le collège, nous vous recommandons de vous connecter régulièrement sur ***Ecole Directe*** et sur notre site www.saintegenevieve31.fr

Absences des élèves

Conformément à notre règlement, toute absence doit être signalée **au plus tôt à la Vie Scolaire** via ***Ecole Directe***.

Lien avec les familles

Toute correspondance doit se faire par le biais d'***Ecole Directe***.

*Attention l****es informations élèves ne sont pas les mêmes que celles des parents. Il faut respecter l'attribution et l'utilisation des comptes de chacun****.*



Photos de classes : le Jeudi 3 septembre 2026 pour tous les collégiens et lycéens

Dates des réunions de rentrée :

- **Pour les parents d'élèves de 6ème → 7 septembre 2026 à 17 H 00**
- **Pour les parents d'élèves de 3ème → 15 septembre 2026 à 17 H 00**
- **Pour les parents d'élèves de 5ème → 10 septembre 2026 à 17 H 00**
- **Pour les parents d'élèves de 2nde → 8 septembre 2026 à 17 H 00**
- **Pour les parents d'élèves de 4ème → 10 septembre 2026 à 17 H 00**
- **Pour les parents d'élèves de 1ère → 14 septembre 2026 à 17 H 00**
- **Pour les parents d'élèves de Terminale → 14 septembre 2026 à 17 H 00**

<u>INFORMATIONS IMPORTANTES</u> :

Pont de l'ascension : le jeudi 6 mai 2027 est férié, pont (pas de cours) le vendredi 7 mai 2027.
Nous sommes centre d'examen pour le DNB et le BAC, les collégiens (6ième, 5ième,4ième (susceptibles d'être en stage)) pourront être libérés vers le 18 juin 2027, les lycéens quant à eux pourront être libérés vers le 10 juin 2027.

Nous espérons une collaboration efficace pour cette nouvelle année scolaire.

L'objectif est de collaborer avec bon esprit, être à l'écoute des uns et des autres afin de permettre aux jeunes de grandir dans les meilleures conditions possibles.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à notre entier dévouement au service de vos enfants.

La Cheffe d'Etablissement, B. RIVIERE

<u>Nous contacter</u> : 05.61.35.51.51 (en fonction des choix sur l'annonce vocale) :

- Choix 1 : Mme GOURRIN (Comptabilité Ecole – Collège – Lycée)
- Choix 2 : LA VIE SCOLAIRE et Mr AGOSTI (infirmerie, absences, retards)
- Choix 3 : Mme MALHERBE secrétariat école – Séverine ZANETTI chef d'établissement du 1er degré

Autre interlocuteur Mme MARTINS secrétariat élèves collège lycée (Direction - Subventions – Administratif)

L'ETABLISSEMENT SERA FERME DU 10 JUILLET AU 21 AOUT 2026.